



VOS DROITS À CONNAÎTRE

UN GUIDE DE LA SOCAN POUR...

You  Tube

par Jeff Price



SOCAN

POURQUOI YOUTUBE DOIT VOUS PAYER QUAND ELLE FAIT DE L'ARGENT AVEC VOS VIDÉOS?

Les statistiques de YouTube sont à couper le souffle.

Selon leur site, YouTube reçoit la visite de plus de 800 millions d'utilisateurs individuels chaque mois. C'est plus de 26 millions par jour, 1,1 million à l'heure, 18 000 à la minute et 309 à chaque seconde.

En 2011, les utilisateurs de YouTube ont effectué plus d'un trillion de visionnements, soient environ 140 visionnements pour chaque personne sur la planète. Chaque mois, ces utilisateurs ont regardé plus de 4 milliards d'heures de vidéo.

Et ils en ont beaucoup d'autres à regarder. Chaque minute de chaque jour, plus de 72 heures de vidéo sont téléversées sur YouTube. Cela revient à 1,2 heure de vidéo téléversée à chaque seconde.

Non seulement ces chiffres étourdissants continuent de grossir, mais il faut savoir que bon nombre de ces vidéos sont les vidéos officielles de groupes de musique ou ont été réalisées par quelqu'un d'autre mais contiennent de la musique. L'importance de ce point apparaîtra en toute lumière dans un moment.

Il ne fait aucun doute que YouTube réunit des utilisateurs, mais sachant que Google a acheté YouTube il y a sept ans pour environ **1,65 milliard de dollars US**, c'est que l'entreprise devait prévoir faire beaucoup d'argent avec les gens qui regardent des vidéos.

C'EST CE QU'ELLE A FAIT GRÂCE À... LA PUBLICITÉ.

Le plan semble fonctionner. En 2012, YouTube est en voie de récolter plus de **3 milliards US de revenus bruts publicitaires**.

La question à se poser est alors : YouTube partage-t-elle une partie de cet argent avec ceux et celles qui ont créé et téléversé les vidéos? La réponse est OUI, mais la question la plus intéressante est POURQUOI. Après tout, YouTube ne va tout de même pas donner une part des ses 3 000 000 000 \$ et plus en revenus publicitaires sans raison.



C'EST LÀ QUE LE DROIT D'AUTEUR ENTRE EN JEU.

Toutes ces vidéos sur YouTube : **Charlie m'a mordu** ; le petit rongeur « **Dramatic Gopher** » ; les **batailles épiques du Rap** ; la vidéo musicale de « **Smells Like Teen Spirit** » ; la **chanson au sujet des chaussures** ; et toute la série de vidéos qui sont parmi les cent plus regardées – ont toutes été créées par nous et non par YouTube.

Au moment même où nous les avons créées, elles devenaient protégées par des droits d'auteur. Cela signifie que nous, et nous seulement, avons le droit de dire comment ces vidéos peuvent être utilisées et par qui. Si quiconque souhaite utiliser une de nos vidéos, il a l'obligation légale d'obtenir une licence auprès de nous. Et c'est aussi le cas pour YouTube.

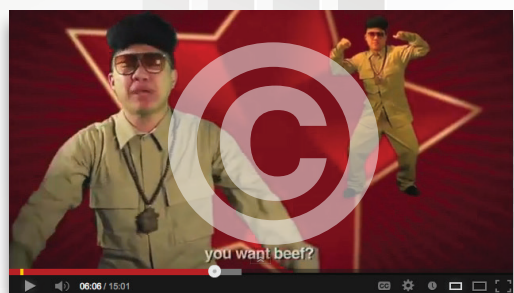
Lorsque nous acceptons les conditions générales de YouTube et que nous téléversons une vidéo vers son site, nous lui accordons la licence de présenter notre vidéo. Par contre, cela n'autorise pas YouTube à faire de l'argent avec nos vidéos. Pour qu'il en soit ainsi, il faudrait que YouTube nous offre d'autres avantages.

Pour nous amener à lui accorder le droit de monnayer nos vidéos, YouTube a créé un système qui permet à tout le monde de téléverser une vidéo et de partager ses revenus publicitaires en devenant un « **Partenaire YouTube** »

Toutefois, la plupart des gens qui envoient une vidéo sur YouTube ne l'autorisent pas à la monnayer. Au lieu de cela, ils téléversent la vidéo d'un chat en colère qui se rue sur leur belle-mère pour faire rire leur famille et des milliards d'étrangers. C'est aussi simple que cela.

Mais voici où les choses se compliquent. Que se passe-t-il si la vidéo du chat en colère **contient la chanson « Subdivisions » de Rush** en musique de fond?

En ajoutant de la musique, la vidéo qui comportait un seul droit d'auteur (de celui qui a réalisé la vidéo), vient d'en acquérir maintenant deux autres.



EXPLIQUONS-NOUS.

Quand une chanson devient « tangible » (c'est-à-dire dès le moment où elle est écrite ou enregistrée) elle acquiert deux droits d'auteur.

Un droit d'auteur est accordé à la personne ou à l'entité qui « possède » l'enregistrement de la chanson. Cet enregistrement s'appelle l'« enregistrement maître » et appartient traditionnellement à une maison de disques. Le droit d'auteur de l'enregistrement maître est représenté par un symbole, la lettre « P » entourée d'un cercle, qui ressemble à ceci ©. Ce symbole signifie « Phonogramme ». Et oui, si vous enregistrez une chanson, vous contrôlez son enregistrement maître. Vous êtes votre propre « maison de disques ».

L'autre droit d'auteur accordé lorsqu'une chanson devient tangible concerne la personne ou l'entité qui « possède » les paroles et la mélodie de la chanson. Les paroles et la mélodie s'appellent une « Composition ». Le ou les auteurs-compositeurs possèdent la « Composition ». Le droit d'auteur de la « Composition » est représenté par le symbole de la lettre « C » dans un cercle, qui ressemble à ceci ©. Ce symbole signifie « copyright ».



Il est possible pour un auteur-compositeur de conclure un accord avec une entité appelée un « éditeur de musique ». Dans cet accord, l'auteur-compositeur charge l'éditeur de musique de percevoir de l'argent et d'émettre des licences pour l'utilisation de sa chanson par autrui en lui confiant son droit d'auteur de composition, le copyright ou le ©. Si l'auteur-compositeur n'a pas conclu d'accord avec un éditeur de musique, il est alors son propre éditeur. Et oui, vous pouvez écrire et enregistrer vous-même une chanson et en contrôler à la fois le © et le ©. Si c'est quelqu'un d'autre qui a enregistré votre chanson, vous ne contrôlez que le © et non le ©.

Il faut un moment pour assimiler ce concept, mais c'est un point vital à comprendre.

POUR VOUS AIDER, VOICI UN EXEMPLE :

La maison de disques Sony Records engage Céline Dion pour chanter une chanson écrite par Stephan Moccio et Aldo Nova intitulée « A New Day Has Come ».

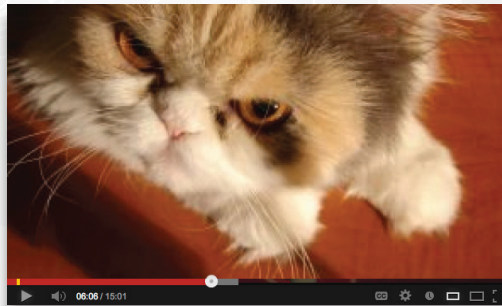
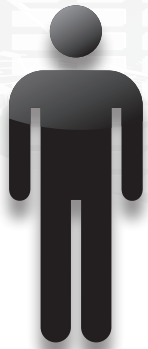
Une fois l'enregistrement terminé, Sony Records possède l'enregistrement maître, le ℙ – c'est-à-dire l'enregistrement de Céline Dion qui chante la chanson de Stephan Moccio et Aldo Nova – mais Stephan Moccio et Aldo Nova (ou s'ils ont un contrat d'édition, leur maison d'édition de musique), possède la « composition », le © – les paroles et la mélodie de la chanson.

Chaque morceau de musique a des droits d'auteurs de composition © et de phonogramme ℙ. Les deux ont beau être indissociables, ils requièrent des licences différentes et des paiements de redevances différents pour la personne ou l'entité qui les possède. Il est possible d'obtenir une licence pour l'un de ces droits et non pour l'autre, ce qui peut prêter à confusion ou arrêter tout le processus.

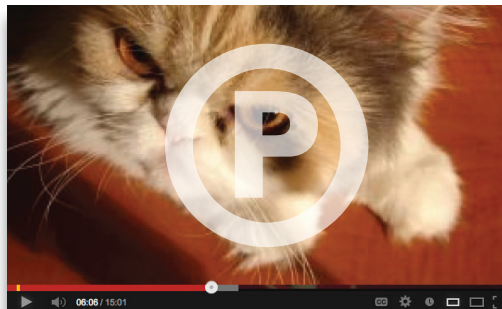


POUR VOUS AIDER, VOICI UN EXEMPLE :

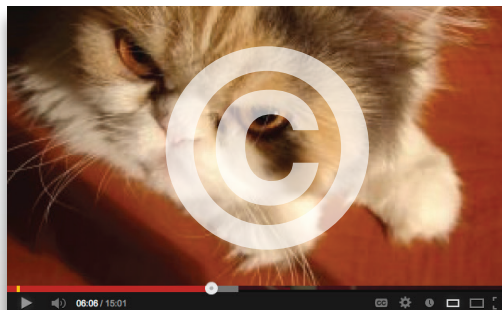
Revenons maintenant à la vidéo du chat en colère qui contient la chanson « Subdivisions » de Rush en musique de fond. En ajoutant la chanson à la vidéo, celle-ci comporte désormais trois droits d'auteurs :



Un pour la vidéo elle-même, contrôlé par la personne qui l'a réalisée.



Un pour la personne ou l'entité qui contrôle l'enregistrement de la chanson « Subdivisions », le ©, – dans ce cas-ci, il s'agit de l'étiquette de disques de Rush, Mercury Records.



Un pour la ou les personnes ou entités qui contrôlent les paroles et la mélodie (la « composition »), le ©. À des fins de simplicité, disons que le chanteur principal de Rush, Geddy Lee, a écrit la chanson et la possède.

MAIS COMMENT YOUTUBE FAIT-IL DE L'ARGENT?

Pour que YouTube puisse encaisser des revenus publicitaires avec la vidéo du chat en colère, qui contient l'enregistrement appartenant à Mercury Records de la chanson « Subdivisions » de Geddy Lee, YouTube doit obtenir des licences auprès de :

- La personne qui a réalisé la vidéo.
- L'étiquette de disques qui contrôle l'enregistrement (maître) de la chanson, le ©.
- La personne ou l'entité qui contrôle les paroles et la mélodie (la « composition »), le ©.

Si l'un des trois refuse d'accorder une licence à YouTube, personne (y compris YouTube) ne peut encaisser des revenus publicitaires sur son visionnement. En outre, YouTube peut être enjoindre par l'un ou l'autre des trois détenteurs de droits d'auteur de retirer la vidéo de son site.

Cependant, si les trois s'entendent pour accorder à YouTube la licence appropriée d'utiliser leurs droits d'auteur, des publicités peuvent alors apparaître autour de la vidéo et tous les trois auront droit à une part des revenus publicitaires de YouTube.



MAIS COMMENT MA VIDÉO PEUT-ELLE ME RAPPORTER?

Le même principe d'applique à une vidéo musicale appartenant à un groupe. Par exemple, supposez que vous faites partie d'un groupe et que vous avez écrit et enregistré une chanson intitulée « Une vue d'un million de dollars ». Vous tournez ensuite une vidéo pour cette chanson et vous la téléversez sur YouTube. Si vous :

- (1) possédez l'enregistrement de la chanson, le ©,
- (2) vous avez écrit la chanson et elle vous appartient, vous contrôlez le ©,
- (3) vous possédez les droits sur la vidéo elle-même (comme c'est le cas puisque vous l'avez filmée sur votre iPhone)

vous représentez alors tous les droits pour devenir un **partenaire YouTube**, ce qui lui donne le feu vert pour ajouter de la publicité autour de votre vidéo en échange d'une partie de l'argent encaissé.

Il est indispensable de comprendre ces droits d'auteur, car c'est la condition pour que les artistes, les auteurs-compositeurs, les éditeurs de musique et d'autres créateurs artistiques puissent prendre des décisions éclairées, gagner de l'argent et poursuivre leurs passions comme ils l'entendent. Sans ces droits (les lois), n'importe qui pourrait prendre l'œuvre d'un artiste et l'utiliser comme bon lui semble et quand il le veut.

Rappelez-vous que ce sont VOS droits et que vous pouvez en faire ce que vous voulez : les faire valoir avec vigueur ou les abandonner. La décision vous appartient.



Le point est qu'il y a des règles et des lois en place auxquelles vous pouvez recourir lorsque vous le jugez approprié. Il s'agit de votre musique et de votre carrière. En disposant de ces informations, vous devriez être mieux placé pour prendre de meilleures décisions en regard de vos objectifs.